BUHEZ AN AUTROU
SANT GUILLERM

PATRON AR GUIR .
PENITANTET
TENNET EVES AR MARTYROLOG ROMEN
AVES SCRIDOU ANDRÉ DU VAL, CORNEILLE
HAG AN ESCOP THEOBALDUS.
LAQUET E CARMOU BREZONNEC GANT N. HA
MISSIRE GUILLERM DU BOISHARDY, BÆLEC.

Gant IAN PERRIER, imprimeur
LIBRER EUS AN ESCOPTY GUERNÉ
(E KEMPER.)

LA VIE DE MONSIEUR
SAINT GUILLAUME

LE PATRON DES VRAIS
PÉNITENTS.
TIRÉE DU MARTYROLOGE ROMAIN
ET DES ÉCRITS D'ANDRÉ DU VAL, CORNEILLE,
ET L'ÉVÊQUE THEOBALDUS.
MISE EN VERS BRETONS PAR N. ET
MISSIRE GUILLAUME DU BOISHARDY, PRÊTRE.

Par JEAN PERRIER, imprimeur
LIBRAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE CORNOUAILLE
(A QUIMPER.)

VII.

BUHEZ AN AUTROU

SANT GUILLERM

DUC A GUIENNE, COMTE A POITIERS HA PATRON AR PENITANTET.

Voar ton ar *Gernès*.

Va sicouret, ô Speret Glan,
Da discleria da bep unan
Buhez ha conversion
Ves a sant Guillerm va paësron.

Pa deuer da consideri
Er commansamant anezi,
N'en eus den na ve estonnet
O songeal penaos voue senchet.

An dra man voue eur miracl braz,
Pa un den na re quet a gas
Eves a Pap, nac a Roue
Voue gret servicher da Doue.

Mab oa da un Duc deus a Frans
En devoa meurbet a chevans,
Quement aon en doa rac é col,
Ma é lesé atto en é rol.

Iaouanc voa pa varvas e tat,
A neuse en em roas timat
D'ar cherou mat, d'an debauchou,
D'ar bordel ha d'an tavargniou.

Quer cruel voa à quer estranch
Ne deué den en é presans,
A dal ma vize é coler,
Na ranné o pen dre nanter.

LA VIE DE MONSIEUR
SAINT GUILLAUME

DUC DE GUIENNE, COMTE DE POITIERS ET LE PATRON DES PÉNITENTS

Sur l'air du gwerz de *La Famine.*

Aidez-moi, ô Esprit-Saint,
A divulguer à chacun
La vie et la conversion
de saint Guillaume, mon parrain.

Quand on vient à réfléchir
Sur son commencement,
Il n'est personne qui ne s'étonne
En songeant comme elle changea.

Ce-ci fut un grand miracle,
Puisqu'un homme qui ne faisait cas
De Pape ni de Roi
Devint un serviteur de Dieu.

Il était fils d'un duc de France,
Qui avait beaucoup de chevance (biens) ;
Il (son père) avait tant de crainte de le perdre,
Qu'il lui laissait toute liberté.

Il était jeune, quand mourut son père,
Et alors il s'adonna tout de suite
A la bonne chère, à la débauche,
Au bordel et aux tavernes.

Il était si cruel et si étrange,
Que nul ne venait en sa présence,
Du moment qu'il était en colère,
Qu'il ne lui fendit la tête par la moitié.

Quer bras voa evel eur geant,
Quer cruel evel un tyrant,
Traïtour, memes d'é vignonet,
Den en é quer n'é fizié quet.

E creiz eur solennité bras,
Priet é vreur à ravissas,
Tri bloas é joüissas a nezi,
Goudé é taoulas ermeas é ti.

A hoüarn atto voa armet,
Na Roué na Prins ne dougé quet,
Laquat en dut d'en em laza
A voa tremen amser deza.

Drè arrach ha dre ur malis
E persecutas an ilis,
Ma renquas ar Pap dont é Franç
Evit tec'het rac é puissanç.

Elec'h Innocent, Anaclet
A laquas, hep mar er bet,
Da Bap, dre é authorité,
Dre é gallout a cruauté.

Discleriet voué da heretic,
Discleriet voué da schismatic,
Gant ar Pap voue escumunuguet,
Emès an ilis voue taoulet.

En eur coler ec'h antreas,
Hac an esqueb à chasseas,
Ha confisca o oll madou
Ha laquat en é tensoriou.

Il était grand comme un géant,
Cruel comme un tyran,
Traître, même envers ses amis,
Personne ne se fiait à sa parole.

Au milieu d'une grande solennité,
Il ravit la femme de son frère ;
Il en jouit pendant trois ans,
Puis, il la jeta hors de sa maison.

Il était toujours armé de fer,
Il ne reconnaissait ni roi ni prince,
Exciter les gens à se tuer réciproquement
Etait un passe-temps pour lui.

Par rage et par méchanceté,
Il persécuta l'Église,
Si bien que le Pape dut se réfugier en France,
Pour fuir sa puissance.

En la place d'Innocent, Anaclet
Il institua, sans nul doute au monde,
Comme Pape, par son autorité,
Par sa puissance et sa cruauté.

Il fut déclaré hérétique,
Il fut déclaré schismatique,
Par le Pape il fut excommunié,
Hors de l'Église il fut jeté.

Il entra dans une (grande) colère,
Et chassa les évêques,
Et confisqua tous leurs biens
Et les mit dans ses trésors.

Da clasq é laquat en hent mat,
Sant Bernard à quersas timat
D'é caout d'é convertissa,
Mæs é laza a fallas dezan.

Er-fin, gant Doué inspiret,
Ar sant a yeas da quemeret
Ar Sacramant eus an auter,
Ha d'é dougen dre drouc amser.

Ar sant, gantan ar Sacramant,
A deuas da rencontr an tyrant
Hac a compsas en eur fæçon
N'é voué quet neubeut e eston.

Ar compsou-man a lavaras :
— Te zo goas eguis eur Judas,
Persecutour out an Ilis,
Diabolic ê da malis.

Ar Pap en deus da suppliet
Ha ny oll hon eus da pedet,
Ha no neus obtenet netra ;
Evit Jesus gradé un dra.

Etre va daoüarn é telc'han
An hini à varno ar bet man,
An hini à zo da Doué
Da tat, da Salver, da Roué.

An hini en deus da prenet,
Gant ar goad en deus scuillet,
Hac à condaouno evit mat,
A zo dirac da daoulagat.

Pour essayer de le mettre dans le bon chemin,
Saint Bernard marcha aussitôt
Pour l'aller trouver et le convertir ;
Mais, il voulut le tuer.

Enfin, inspiré de Dieu,
Le saint alla prendre
Le Saint-Sacrement, sur l'autel,
Et le porta par contre-temps (?)

Le saint, portant le Sacrement,
Vint au devant du tyran,
Et parla d'une façon
Dont il ne fut pas peu étonné.

Voici les paroles qo'il prononça :
— Tu es plus méchant qu'un Judas ;
Tu es persécuteur de l'Église,
Diabolique est ta malice.

Le Pape t'a supplié,
Et nous tous nous t'avons prié,
Et nous n'avons rien obtenu ;
Pour Jésus fais quelque chose.

Entre mes mains je tiens
Celui qui jugera ce monde,
Celui qui est ton Dieu,
Ton père, ton Sauveur, ton Roi.

Celui qui t'a racheté,
Par le sang qu'il a répandu,
Et qui te condamnera sans appel,
Est (ici) devant tes yeux.

Avis à té é refuzo,
Rac evit out es eo maro,
Deus prest eta, a guir galon,
Deus da goulen outan pardon.

Neuzé souden, dre miracl bras,
Var é faç d'an doüar é coüesas,
Ha quen terribl voué é estlam,
Ma couese ato à neves flam.

Ar fin, pardon à goulennas,
Hac hor Salver er pardonnas,
Var é daoulin en em laquas,
Heman so eur chengeamant bras.

Quent voa ur leon arraget,
Ha breman es eo dous meurbet,
Dirac Doué es eo un oan,
Hac exempl mat da pep unan.

Va Doué, emezan, o pet trues,
Me o ped, dre o madeles,
O pet trues eus ur paour quæs,
En deus o offancet alies.

Na antreït quet é jugeamant,
Pe collet ou assuramant,
N'en deus den quer santel er bet,
Mar quirit na vezo daounet.

Resolvet on bete-ar maro
Da ober pinigen garo
Eves ma buhes debordet,
Ha ma pec'hedou commetet.

Vois si tu le repousseras,
Car pour toi il est mort ?
Viens donc vite, de cœur sincère,
Viens lui demander pardon. »

Alors soudain, par un grand miracle,
Il tomba, la face contre terre,
Et si terrible fut sa frayeur,
Qu'il retombait de nouveau (quand on le relevait).

Enfin, il demanda pardon,
Et Notre Sauveur lui pardonna ;
Sur ses genoux il se mit ;
Ce-ci est un grand changement !

Auparavant, c'était un lion enragé,
Et maintenant il est on ne peut plus doux,
C'est un agneau devant Dieu,
Et un bon exemple pour chacun.

— Mon Dieu, dit-il, ayez pitié !
Je vous prie, par bonté,
Ayez pitié d'un pauvre homme
Qui vous a souvent offensé !

N'entrez pas en jugement (ne me jugez pas),
Ou je suis perdu, assurément,
Il n'existe personne de si saint au monde,
Qui, si vous le voulez, ne soit damné.

Je suis résolu, jusqu'à la mort,
De faire rude pénitence
De ma vie débordée (de désordre),
Et des péchés que j'ai commis.

Beza es eas da caout un Hermit,
Un den santel hac a merit,
En disposas d'an absolven,
Hac a roas dezan pinigen.

An hermit dezan a lavaras :
Beza oc'heus gret tri pec'het bras,
Teir seurt pinigen a so ret,
Mar fel d'eoc'h beza pardonnet.

Madou an Ilis oc'heus volet,
O c'hoar caër oc'heus violet,
Ha laza, hep trues er bet ;
An dê à reman tri pec'het.

Evit ar pez oc'heus laëret,
Oc'h oll madou prest a roët
D'ar paour, hac a pedo Jesus
Ma vezo ouzoc'h truezus.

Evit ho c'hoar, so violet,
Eur rochet run prest à douguet,
Breman hac oll het o buhez,
Ha yun bemdeis à reot yves.

Evit ar muntrou oc'heus gret
Un dillat hoüarn à guisquet,
Voar o croc'hen noas é douguet,
Ha beté ar maro à dalc'het.

Oc'h pen es oc'h scumunuguet,
Rac se prest da Rom es eet,
Da goulen pardon oc'h ar Pap,
Recevet vihot evel é map.

Il alla trouver un ermite,
Un homme saint et de mérite,
Qui le disposa à (recevoir) l'absolution,
Et lui donna une pénitence (à faire).

L'ermite lui dit :
— Vous avez commis trois grands péchés,
Il vous faut (faire) trois sortes de pénitences,
Si voue voulez être pardonné.

Vous avez volé les biens de l'Église,
Vous avez violé votre belle-sœur,
Et vous avez tué, sans aucune pitié :
Ce sont là trois péchés.

Pour ce que vous avez volé,
Vous donnerez immédiatement tous vos biens
Au pauvre, et il priera Jésus
D'être pour vous compatissant.

Pour votre sœur, que vous avez violée,
Vous porterez immédiatement une chemise de crin
A présent et durant toute votre vie, [(un cilice),
Et vous jeûnerez aussi, tous les jours.

Pour les meurtres que vous avez commis,
Vous revêtirez des habits de fer,
Sur votre peau nue vous les porterez,
Et jusqu'à la mort les conserverez.

De plus, vous êtes excommunié,
C'est pourquoi vous irez immédiatement à Rome,
Pour demander pardon au Pape ;
Vous serez reçu comme son fils.

É Rom evel mac'h antreas,
Da treïd ar Pap en em taoulas,
Ar pen teir guez voué reüset,
Hac ar Pap n'er pardonge quet.

Er fin ar Pap, gant trues bras,
Da Jerusalem er cassas,
Hac eno é voué absolvet
Evez é casiaou reservet.

En un toul moguer voué nao bloas,
Oc'h ober ur pinigen bras,
Var ur men qualet é cousque,
Dour ha bara à quemere.

Clasquet voué gant an tut é ti,
O clasq songeal e distreï ;
Pa ne allent é resolvi,
O deus sonjet é anlevi.

E dre o fesson a quittas (?)
Ha d'an desert prest e tec'has,
Hac eno, hep beza troublet,
Ec'h eure pinigen calet.

Ar plaç-se a yoa carguet
Al loënet goues ha serpantet,
Mæs a-paoué m'ac'h antreas,
Nicun à nezo ne flachas.

Sur un horrol bras voa clevet
An trous à rea an Drouc-Speret,
Lies bemdeis oc'h é sponta,
O clasq dont à pen à nesan.

Dans Rome, sitôt qu'il entra,
Aux pieds du Pape il se jeta,
Et trois fois il fut refusé,
Et le Pape ne voulait pas le pardonner.

Enfin le Pape, par grande pitié,
A Jérusalem l'envoya,
Et là il fut absous
De ses cas réservés.

Dans un trou de muraille il fut neuf ans,
Faisant grande pénitence ;
Sur une pierre dure il dormait,
Il ne vivait que de pain et d'eau.

Il fut recherché par les gens de sa maison,
Qui voulaient le détourner ;
Comme ils ne pouvaient le décider,
Ils songèrent à l'enlever.

(Voyant) leur façon (d'agir) il quitta (ce lieu),
Et s'enfuit, vite, au désert,
Et là, sans être troublé (?)
Il fit pénitence dure.

Ce lieu-là était chargé
De bêtes sauvages et de serpents,
Mais, une fois qu'il y fut entré,
Aucun d'eux ne bougea.

C'était, certes, une grande horreur d'entendre
Le vacarme que faisait l'Esprit du Mal,
Plusieurs fois par jour, pour l'effrayer,
Cherchant à venir à bout de lui.

A-visiou evel ur plac'h coant
A-visiou evel ur serpant,
Hac evel ul leon é furi
E rea seblant d'e devori.

Cannet voué gantan quer cruel
Ma voué darbet dezan mervel ;
Ar Verc'hès, en ur touch outan,
A eureu salo à nezan.

Quen admirabl voa é buhez
Ma teue ar pobl hac an ælez
D'é servicha ha d'é velet,
D'é pedi ha d'é darempret.

Ar roüanez hac ar prinsset
A digacé hep mar er bet
D'é caout pa pidi Jesus
Ma vizé outo truezus.

Sant Guillerm, dre é exempl mat,
A obligeas cals da cuittat,
Da cuitat bombansou ar bet,
Ha d'en em rentet hermitet.

Sant Guillerm, gant é pedenaou,
A re à cals à miraclou,
E dorn a yoa eur guir remet
Da guellat da pep sort clevet.

E Chatillon, é hostisez
A deuas da col é buhez,
Sant Guillerm e ressussitas,
An dé eman eur miracl bras.

Parfois (il se montrait) en jolie fille,
Parfois (sous la forme d'un) serpent,
Et, comme un lion furieux,
Il faisait semblant (de vouloir) le dévorer.

Il fut battu par lui si cruellement,
Qu'il fut sur le point d'en mourir ;
La Vierge, en le touchant,
Le fit sain et sauf.

Si admirable était sa vie,
Que venaient le peuple et les anges
Le servir et le visiter,
Le prier et le fréquenter.

Les rois et les princes
Députaient, sans aucun doute,
Vers lui (pour lui demander) de prier Jésus
D'être compatissant pour eux.

Saint Guillaume, par son bon exemple,
Obligea (amena) beaucoup de gens à quitter,
A quitter les vanités du monde,
Et à se faire ermites.

Saint Guillaume, par ses prières,
Faisait beaucoup de miracles ;
Sa main était un véritable remède
Pour guérir toute sorte de maladie.

A Châtillon, son hôtesse
Vint à perdre la vie ;
Saint Guillaume la ressuscita ;
Ce-ci est un grand miracle.

Lamb ar Sacramant an ilis
A torras Sathan, dre malis,
An oll eol d'an doüar a scuillas,
An tan dre arrach a lazas.

Ar sant, en eur pedi Doué,
A deuas da laquat adarré
A lamb en eur pes, hac an tan
Allumas à nesan é unan.

Hac oc'h pen, prophet voa yvé,
Alies d'an dut é lavaré
Ober guir pinijen, à bret,
Pe autramant é voant collet.

Da un doctor é lavaras :
— Va den, grit prest pinigen bras,
Abars un heur es oc'h maro ;
Pedit Doué, astit affo.

Er fin, pa voa cos meurbet,
E teuas dezan eur clevet,
Hac é advertisset gand an æl,
E santas é voa poent mervel.

Dirac ar sent ha santezet,
Etre daoüarn Salver ar bet,
É teuas da renta é ené,
Ha da pignat gantan en è.

Pemp cant bloas so var andro
A-bas eo sant Guillerm maro,
Gant ar Pap voué canoniset,
E renc ar sent à voue laquet (1).

(1) Ar Pap Celestin II en deues à canoniset, en amser ma voa Roué en Franç Louis VII à hanvo.

La lampe du Sacrement, dans l'église,
Satan la brisa, par malice,
Toute l'huile à terre il en répandit,
Et le feu (la lumière), de rage, il éteignit.

Le saint, en priant Dieu,
Parvint à rétablir
La lampe en son entier, et le feu (la lumière)
S'alluma de lui-même.

Et de plus, il était aussi prophète ;
Souvent aux gens il disait
De faire pénitence, de bonne heure,
Autrement, ils étaient perdus.

A un docteur il dit :
— Mon ami, faites, vite, grande pénitence,
Dans une heure, vous êtes mort ;
Priez Dieu, et dépêchez-vous.

Enfin, étant très vieux,
Il lui vint une maladie,
Et il fut averti par un ange,
Et sentit qu'il était près de mourir.

En présence des saints et des saintes,
Entre les mains du Sauveur du monde,
Il rendit son âme,
Et monta avec lui au ciel.

Il y a cinq cents ans, environ,
Que saint Guillaume est mort ;
Par le Pape il fut canonisé,
Au rang des saints il fut mis (1).

(1) Le Pape Célestin II l'a canonisé, du temps qu'était roi en France Louis septième de nom. (Note de l'auteur du *Gwerz*).

E Maleval, eur kær é Franç,
Ema é corf, en assuranç,
Ema é bez hac é ilis,
Hac eno er peder bemdeis

Ar plaç mas eo bet enterret
Gant ur pobl bras so frequantet,
A palamour d'ar bursudou
A ra eno bemdeis goulou.

An dud dal o deus ar gouelet,
An dut impotant, ar querset,
Hac an dut bouzar, ar clevet,
Hac an dut clân o deus yec'het.

Bref, den tout ne da d'e ty,
Na deu ar sant d'é consoly,
Ha da pidi Salver ar bet
Da accordi desan é requet.

Guir patron ar penitantet,
Trues ouzomp-ni quemeret,
En han Doué evidomp pedit,
Ma vimp salvet dre o merit.

Amen !

Aut pœnitendum, in hoc sæculo,
Aut pœnitendum, in futuro.

A Maleval, une ville de France, (1)
Est son corps, assurément,
Sont son tombeau et son église,
Et là, on le prie tous les jours.

Le lieu où il a été enterré
Par le peuple, en grand nombre, est fréquenté,
A cause des miracles
Qu'il y fait chaque jour.

Les aveugles recouvrent la vue,
Les impotents (les invalides), le marcher,
Et les sourds, l'ouïe,
Et les malades, la santé.

Bref, nul ne vient à sa maison (église),
Que le saint ne console,
Et qu'il ne prie le Sauveur du monde
De lui accorder sa requête.

Vrai patron des pénitents,
Prenez pitié de nous,
Au nom de Dieu, priez pour nous,
Afin que nous soyons sauvés par votre mérite !

AMEN !

---

(1) Maleval est en Toscane, et non en France.

Cette vie de Saint Guillaume, devenue d'une grande rareté, a été imprimée à Quimper par Jean, Perrier. Elle n'est pas datée, mais tout porte à croire qu'elle est des dernières années du XVIIe siècle. On connaît, en effet, plusieurs impressions de cette époque sorties des presses de Jean Perrier, à qui succéda Simon Perrier, et, plus tard, la famille des Derrien. Je l'ai trouvée dans un recueil factice, fort enfumé, appartenant à un paysan de Fouesnant nommé Jean Quilfen. Ce recueil avait appartenu avant lui à Yves Le Queffellec, de Gouesnach. La pièce est imprimée sur feuille volante et destinée au colportage par les chanteurs populaires et ambulants qui fréquentaient les pardons, les foires et les marchés du pays bretonnant. Une réimpression en a été faite, à Morlaix, je crois, au commencement de ce siècle, avec des différences assez sensibles, quant à l'orthographe surtout ; mais elle est devenue presque aussi rare que l'édition de J. Perrier, et on ne la réimprime plus, depuis longtemps.

Le recueil factice de Yves Le Queffellec et Jean Quilfen, dont j'ai parlé plus haut, se compose d'abord du *Hent ar Barados,* du P. Julien Maunoir, imprimé aussi par Jean Perrier, sans date, et à la suite duquel ont été cousues, assez maladroitement, et non par un relieur de profession, les pièces suivantes : *1° Cantic spirituel en enor d'an Autrou Christ, hon Salver,* — imprimerie Jean Perrier ; *2° Cantic spirituel voar ar separation eus an ené eurus hac é gorf,* — imprimerie J. Perrier ; *3° Histor eus ar buhez an Itron santes Barba, composet gant* G. DU BOISHARDY, *bœlec,* — imprimerie J. Perrier ; *4° Cantic spirituel eus an Anaon retardet er Purgator,* — imprimerie J. Perrier ; *5° Cantic spirituel eus an Eternité,* et sur la même feuille, *Cantic hac un exempl à balamour da eur femmelen yaoïanc danseres a voé dannet, en defot beza sentet eus é zat hac é mam,* — imprimerie J. Perrier ; *6° Cantic spirituel voar buhez Mary*

Ægyptianes, et sur le même cahier, *Cantic spirituel voar ar vuhez Mary Magdalen,* et *Cantic spirituel voar ar Bassion hor Salver,* — imprimerie J. Perrier ; 7° *Cantic an Autrou Sant Budoc,* imprimé au recto seulement et avec une gravure sur bois représentant saint Goueznou : pas de titre ni de nom d'imprimeur ; semble être une épreuve d'imprimerie ; 8° Autre cantique, dans les mêmes conditions, sur une apparition de la Sainte-Vierge, — imprimerie J. Perrier ; 9° Cantique de *Notre-Dame-des-Portes,* à Châteauneuf-du-Faou, dans les mêmes conditions, et avec une gravure sur bois représentant Notre-Dame-des-Portes ; *10° Cantic spirituel en enor d'an Autrou Sant Julian,* incomplet, pas de nom d'imprimeur ; *11° Cantic spirituel voar buhez ha maro an Itron Santes Agnès, guerc'hes ha merzeres, en oat à trizec bloas,* — imprimerie J. Perrier ; *12° Cantic spirituel voar ar Bureté,* suivi de *Cantic voar an importanç eus ar silvidiguez,* sans nom d'imprimeur ; *13° Cantic voar ar buhez ar mab Prodic, — é Quimper, gant* Gaulter Buitingh, *imprimer ha librer eus an Escopty ; 14° Cantic nevez voar un exempl daou croüadur, daou mab à voa desobeissant, à parres Locquirec, é quichen Guengamp (?) ;* pas de nom d'imprimeur. Cette pièce, imprimée d'un seul côté, est datée par l'auteur lui-même, de 1607 ; *15° Cantic spirituel voar jugeamant an den er Varn general, tennet à latin en Brezonnec ;* pièce incomplète ; pas de nom d'imprimeur.

Voilà un assez bon nombre de pièces populaires sorties des presses des imprimeurs de Quimper, dans les dernières années du XVIIe et les premières du XVIIIe siècle. Il serait intéressant de pouvoir dresser pour chaque imprimeur breton le catalogue de ses impressions bretonnes. J'ai réuni un assez bon nombre de renseignements sur celles des deux Lédan, de Morlaix, les plus féconds d'eux tous, ce semble, et je compte revenir un jour sur ce sujet.

Les noms des auteurs de nos poésies populaires *(Canticou,*

Gwerziou, Soniou), sont généralement inconnus. Ici, nous trouvons exceptionnellement un nom d'auteur, Guillaume du Boishardy, prêtre, qui déclare avoir mis en vers bretons *La Vie de Saint-Guillaume* et *La Vie de Sainte Barbe.* Son nom seulement et sa profession, c'est tout ce que nous connaissons de lui, et nous ignorons et sa résidence et l'époque précise où il vivait ; nous pouvons seulement conjecturer que ce devait être dans les dernières années du XVIIe siècle et les premières années du XVIIIe, étant contemporain de l'imprimeur Jean Perrier. Une seule des pièces du recueil de Yves Le Queffellec et Jean Quilfen nous donne une date précise ; c'est celle qui porte ce titre : *Cantique nouveau au sujet de l'exemple de deux créatures, deux fils (deux frères) désobéissants à leur père et à leur mère, de la paroisse de Locquirec, près de Guingamp* (sic). On y lit, en effet, tout à la fin : *Composé en l'an mil sept cent et sept en plus.* Cette date doit être à peu près celle des autres pièces du recueil. Tout nous conduit, en effet, à cette conclusion, et les noms des imprimeurs Jean Perrier et Gaulter Buitingh, et l'orthographe et certaines formes grammaticales aujourd'hui inusitées. C'est aussi l'époque de transition provoquée par les réformes du P. Julien Maunoir, et c'est sous ce rapport, principalement, que j'ai pensé que la reproduction rigoureusement textuelle d'une pièce au moins du recueil formé par Yves Le Queffellec et Jean Quilfen devait avoir son importance et intéresser particulièrement nos philologues bretons. Je signalerai seulement quelques exemples, comme *ves* et *eves,* pour *eus, eveus, ouz, oc'h,* notre préposition *de,* en français ; le manque fréquent de muabilité des consonnes, dans plusieurs cas où nous la pratiquons aujourd'hui, comme par exemple : *Pa deuer da consideri,* au lieu de : *Pa deuer da gonsideri,* au 1er vers du 2e couplet ; — *pa varvas é tat,* pour *pa varvas é dat,* 1er vers du couplet 5 ; — *Na ranné o pen dre nanter,* pour *Na ranné o fen dre 'n anter,* dernier

vers du couplet 6 ; — *Den en é quer n'é fizie quet,* pour *den en e guer* ou *en é c'her,* dernier vers, couplet 7, etc... Le *g* n'a pas le son dur du *gamma* grec, exemple : *Na Roué na prins na dougé ket ;* nous disons aujourd'hui *na doujé ket,* le dernier mot par un *k,* au lieu de *qu,* 2e vers, couplet 9 ; — *un* et *ur* presque constamment au lieu de *eun* et *eur*, qui pourtant, comme par incertitude, paraissent aussi quelquefois. Au dernier vers du couplet 18, *gradé* est pour *gra, te,* fais, toi. Remarquer *Beza es eas,* pour *il alla,* au 1er vers du couplet 28. Je ne sais pas bien comment traduire le 1er vers du couplet 39, *E dro o fesson a quittas ;* il me semble qu'il doit y avoir là une altération du texte. Au dernier vers du couplet 43, on trouve le mot *eureu,* avec la signification de *fecit, fit,* préterit du verbe *ober ;* partout ailleurs, nous voyons *euré,* avec le même sens. Dans *eureu,* nous avons une version plus rapprochée du mot *ieuru,* que l'on rencontre fréquemment dans les inscriptions gauloises, et que l'on soupçonne d'avoir la même signification que notre *euré* ou *eureu.*

La versification laisse assez souvent à désirer, sous le rapport de la métrique, et nombre de vers sont ou trop courts ou trop longs, l'octosyllabe étant le mètre adopté. Est-ce de la faute de l'auteur ou du compositeur-typographe ? Je ne saurais le décider, mais de celle de l'un et de l'autre, probablement, et surtout du premier.

Il y aurait encore d'autres observations de ce genre à faire, mais je m'en tiendrai là.

Le même Guillaume a fourni aussi le sujet d'un drame breton, imprimé à Morlaix, en 1815, chez Guilmer, (1) et qui contient quelques scènes vraiment belles. Le Guillaume du drame et du *gwerz* ou cantique, — car c'est le même, — n'est pas un personnage imaginaire. Ce comte de Poitiers,

(1) Cette première édition est épuisée. Une seconde a été faite à Morlaix, vers 1869, par l'imprimeur Haslé.

nous dit E. Souvestre, — comme on l'appelle dans l'histoire du temps, fut un des plus spirituels troubadours et l'un des plus vicieux princes de son temps. On l'accusa de sortilèges, de parti avec le démon, ce qui était la folie de l'époque; mais ses exactions, ses cruautés et ses déportements sont restés trop certains. Il avait enlevé la femme d'un de ses parents, le vicomte de Chatellerault, et l'avait épousée, du vivant de son mari. L'évêque de Poitiers ayant commencé à prononcer contre lui l'excommunication, il voulut le frapper ; l'évêque demanda un instant de rèpos, acheva la formule d'excommunication, puis lui cria : « Tue-moi, maintenant ! »

— « Je m'en garderai bien, — répliqua Guillaume ; — tu « irais tout droit en paradis ! »

Lorsqu'on prêcha la croisade, le comte de Poitiers fut un des premiers à célébrer cette sainte entreprise, dans ses vers, et à prendre la croix. (1)

F.-M. LUZEL.

(1) Voir l'analyse du drame breton dans les *Derniers Bretons* de E. Souvestre, au début de la seconde partie de l'ouvrage.